



Force Ouvrière
Voies Navigables de France

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 29 juin 2017

DECLARATION PREALABLE au Conseil d'Administration de l'EPA-VNF du 29 juin 2017

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration,

Sur le Budget rectificatif N°1 au budget initial pour 2017 :

Force Ouvrière rappelle sa position prise lors du CA du 19 décembre 2016 et **considère** que les ajustements techniques apportés ce jour par ce Budget rectificatif N°1 **n'apportent aucune amélioration** à ce budget peau de chagrin, marqué par un total manque d'ambition pour le devenir de la voie d'eau.

Force Ouvrière a cité en décembre dernier le programme de 900 Millions de travaux nécessaires et urgents pour garantir la pérennité de nos ouvrages et préserver ainsi la sécurité des personnes et des biens.

À ce jour, **Force Ouvrière** ne voit toujours **pas la moindre référence** à ce plan dans votre budget. **Force Ouvrière réaffirme** la nécessité de programmer au plus vite ces travaux qui concernent principalement le petit gabarit, et **s'opposera avec vigueur** à toute tentative de fermeture larvée de ce réseau.

Quant au sort de vos agents, il est bien loin le temps des promesses (**bien évidemment non tenues**) d'avant 2013 : l'EPA-VNF allait disposer de moyens financiers conséquents **pour améliorer enfin les conditions de travail des personnels !**

Monsieur le Président, les représentants **Force Ouvrière** ont siégé en CHSCT-C jeudi dernier où ils ont débattu notamment des orientations générales de l'établissement en matière de prévention des risques professionnels, et où ils ont eu la stupéfaction de découvrir que pas une ligne de crédit n'était ouverte pour procéder à des travaux de désamiantage, alors que le besoin est estimé en première approche 5 et 10 Millions d'euros.

Orientations en matière de recrutement pour 2017 :

Force Ouvrière fustige à nouveau la baisse de 71 ETP imposée à l'EPA-VNF pour l'année 2017 et **dénonce** le fait qu'une nouvelle fois ces baisses s'appliqueront majoritairement sur les personnels d'exploitation. **Force Ouvrière s'alarme** pour les prochaines années !

Force Ouvrière dénonce à nouveau le fait que les Autorisations de Recrutement Locales 2017 (ARL) couvrent moins de la moitié des départs à la retraite et condamne cette orientation qui induira inéluctablement le développement de l'emploi précaire !

À propos des recrutements que vous nous proposez pour les personnels d'exploitation, **Force Ouvrière dénonce** une nouvelle fois le très grand désordre dans lequel les concours se mettent en place dans vos directions territoriales, lié aux conséquences désastreuses du protocole minoritaire PPCR : On recrute des agents au grade de chef d'équipe, avec des épreuves de niveau chef d'équipe, pour en fait leur refuser d'exercer à ce niveau de responsabilité et leur confier des tâches d'agent d'exploitation. Et que dire de leur régime indemnitaires ? Percevront-ils le niveau de prime correspondant à leur grade ou bien se verront-ils attribuer celui des agents d'exploitation ?

À ce jour, Monsieur le Directeur Général, personne, ni dans vos services, et encore moins au ministère de tutelle ne connaît la réponse. Quelle **pétaudière** !

Au final, si nos agents sont les premiers à pâtir de cette situation, ils ne sont pas les seuls ! Le niveau de service se dégrade et les usagers vont également en faire les frais.

Les administrateurs **Force Ouvrière**
représentant le personnel de VNF.

